

**Directrice de publication :**  
Marianne BARRÉ  
**Abonnement :**  
inclus dans la cotisation  
**Impression :** SNMSU

**Commission paritaire :**  
0210 S 06752

**ISSN :**  
1770-5347

**Siège administratif :**  
**SNMSU-UNSA Education**  
87 bis avenue Georges Gosnat  
94853 Ivry sur Seine Cedex  
Tél. 01 58 46 14 80  
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 98  
Septembre  
2017

# édito

## Une rentrée scolaire bien creuse pour les médecins de l'éducation nationale...

Suite au changement de gouvernement, le SNMSU-UNSA Éducation a été reçu au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de la Santé. Dans les deux cas, nos interlocuteurs ont été à l'écoute et avaient des connaissances plutôt satisfaisantes en politique de santé des élèves et en ressources humaines en médecins de l'éducation nationale (MEN). C'est bien la 1<sup>ère</sup> fois que des conseillers santé de notre ministère nous parlent de Santé publique et de prévention dès l'école primaire ! La collaboration entre les deux ministères, Éducation nationale et Santé, dans le cadre de la politique de prévention menée en interministérielle, y est certainement pour beaucoup.

Mais, comme vous pourrez le lire dans le compte-rendu de ces deux audiences, aucune mesure concrète et rapide n'est envisagée pour sauver la médecine scolaire, que ce soit par le ministère de l'Éducation nationale ou par celui de la Santé.

Pas d'abrogation de l'arrêté sur les visites médicales et de dépistage obligatoires de novembre 2015, pas de nouvelle des calamiteux projets de nos décrets PPCR qui cheminent depuis février 2017 vers le Conseil d'État, à moins qu'ils ne se trouvent déjà au fond d'un tiroir !

Silence radio aussi sur la publication et la mise en application du rapport sur la médecine scolaire réalisé dans le cadre de la modernisation de l'action publique, que nous attendons depuis un an et demi...

Quelques lueurs d'espoir cependant :

-Le CESE (Conseil économique social et environnemental) s'est autosaisi de la question de la santé des élèves et du manque de médecins scolaires. Il rendra un avis début 2018.

-La mobilisation d'un collectif du 93, mené par des parents d'élèves, pour attirer l'attention du rectorat de Créteil sur la non réalisation du bilan de 6 ans dans les écoles maternelles du 93 par manque de médecins scolaires. Un recours collectif a été déposé au tribunal administratif de Créteil.

-Et aussi, comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, la création d'une FST médecine scolaire : c'est une reconnaissance de notre expertise médicale en milieu scolaire. Espérons que cela contribuera à faire connaître notre mode d'exercice auprès des étudiants en médecine et que cela suscitera des vocations.

Mais soyons réalistes : depuis avril 2017, nous avons un nouveau président, mais toujours pas de plan de sauvetage des médecins scolaires. La promotion de la santé des élèves n'intéresse pas vraiment nos hommes politiques et les effectifs des médecins scolaires continuent de chuter inexorablement... En cette rentrée 2017, nous ne sommes plus que 896 ETPT pour 12 millions d'élèves et nos conditions d'exercice sont de plus en plus difficiles.

Le SNMSU-UNSA Éducation continue de se battre pour un accès de tous les élèves à une médecine scolaire de qualité. Mais il faut aussi penser à se protéger à titre individuel : comme à chaque rentrée scolaire, nous vous conseillons vivement d'écrire une lettre de responsabilité à votre IA-DASEN et de rédiger votre fiche de poste pour l'année scolaire 2017-2018 si vous ne l'avez pas fait.

Le Bureau national vous souhaite à toutes et à tous une bonne année scolaire 2017-2018.

### Sommaire

- 2 Audience au ministère de l'Éducation nationale
- 3 Audience au ministère de la Santé
- 4 Enquête SNMSU 2016-2017
- 6 Formation spécialisée transversale
- 7 État des lieux des SUMPPS
- 9 Aide à la recherche documentaire
- 11 Compétences psychosociales
- 13 Réduction d'ancienneté
- 14 Notre fédération UNSA Éducation
- 15 Mémento SNMSU Activités syndicales
- 16 Bulletin d'adhésion 2017-2018